



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Centre du Neurod veloppement Adulte

Centres et plateformes de diagnostic -  le-de-France

47 boulevard de l'H pital - B timent LA FORCE - 75013 - PARIS

T l phone : Contacts uniquement par mail

Courriel : cna.psl@aphp.fr

Informations g n rales

Zone g ographique concern e Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95, Ile-de-France

Moyens d'acc s (pour les visiteurs)

Entr e Piti  : 83, boulevard de l'H pital
(7 jours sur 7 et 24h sur 24)
- M tro : ligne 5 (station Saint-Marcel)
- Bus : 91 et 57, arr t Saint-Marcel

Entr e Salp tri re : 47 boulevard de l'H pital
(ouverte de 5h30   22h30 7 jours sur 7)
- M tro : lignes 5 et 10 (station Gare d'Austerlitz)
- RER C : Station Gare d'Austerlitz
- SNCF : Station Gare d'Austerlitz

Entr e Vincent Auriol : 52 boulevard Vincent Auriol
(ouverte du lundi au vendredi de 6h   21h)
- M tro : ligne 6 (station Chevaleret)
- Bus : 27 (arr t Nationale)

Entr e Bruant : 12 rue Bruant
(ouverte de 5h30   22h30, (7 jours sur 7)
- M tro : ligne 6 (station Chevaleret)

Service de rattachement

Centre du Neuro-d veloppement Adulte (CNA)
Service de Psychiatrie Adulte
DMU Neurosciences
H pital Piti -Salp tri re
AP.HP Sorbonne Universit 

M decin(s) r f rent(s) du centre de diagnostic

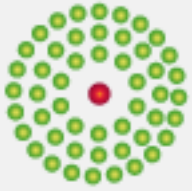
Dr H l ne VULSER



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Age du public concerné	Adulte
Age du public concerné	18 ans et plus
Spécificité(s) du service	<p>Nous recevons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les personnes présentant un Trouble du Développement Intellectuel connu et/ou les personnes accueillies actuellement ou ayant comme projet l'intégration en structure médico-sociale (de type FAM, MAS, ESAT, IME etc.) sur adressage du médecin de la structure / de tout médecin- Les jeunes de moins de 30 ans, sur adressage d'un psychiatre ayant réalisé une évaluation :<ul style="list-style-type: none">o en situation de risque de rupture de leurs études ou en difficulté d'insertion professionnelleo pour lesquels un dossier MDPH est en place ou en cours de mise en place- Les personnes adultes, quel que soit leur âge, suivies par un psychiatre depuis au moins 12 mois, et pour lesquelles un dossier MDPH est en place ou en cours de mise en place, en concertation avec le psychiatre. Ce suivi doit notamment avoir permis de repérer et d'accompagner les troubles mentaux potentiellement associés ou potentiels diagnostics différentiels (troubles anxieux, troubles de l'humeur, trouble de stress post-traumatique etc.).
Prise de contact	<p>Les demandes doivent nous être adressées exclusivement selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Par le psychiatre traitant pour l'expertise de la demande, pour avis sur dossier et adressage de demandes d'évaluation via Direct AP-HP : https://direct.aphp.fr/service-page/477 Pour plus d'information sur direct APHP, vous pouvez télécharger le flyer ci-dessous. D'ores et déjà aucune demande ne sera traitée par mail.- Par un professionnel de structure médico-sociale (FAM, MAS, ESAT, IME, SESSAD, SAMSAH, SAVS, etc.) : Merci de nous transmettre un mail explicatif détaillant la situation clinique et le motif de demande.
Modalités d'accueil	<p>Le premier rendez-vous est proposé avec des délais qui varient selon la situation. Le premier rendez-vous peut être soit en consultation, soit en hôpital de jour, soit en équipe mobile pour les personnes accueillies en structure médico-sociale.</p>
Déroulement de l'évaluation	<p>Lors de ce rendez-vous, la présence physique d'un proche, idéalement un des parents, est très fortement souhaitée. En l'absence de</p>



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

parent, l'attente est incomplète. A noter que, du fait du nombre très important de demandes, il ne pourra pas être proposé de deuxième rendez-vous pour refaire l'entretien avec un parent. Par ailleurs, nous vous demandons de vous munir, pour ce premier rendez-vous, du carnet de santé et de l'ensemble des comptes rendus que vous avez à votre disposition depuis la naissance. A l'issue du premier rendez-vous, il vous sera indiqué si un deuxième rendez-vous est indiqué pour effectuer des tests spécifiques complémentaires.

Restitution des résultats

Un dernier RDV est programmé à l'issue du bilan afin de restituer les résultats.

Document téléchargeable 1

flyer-a5_espace-direct-ap-hp_2024-(2)-(1).pdf

Document téléchargeable 3

gnkra-brochure-diag-adultes-web-2020(2).pdf